



**HOPITAUX  
DU PAYS DU  
MONT-BLANC**



## QUI SOMMES NOUS ?

Le GHT Léman Mont-Blanc est situé dans une région touristique attractive et privilégiée, entre lacs et montagnes, à proximité des stations de ski, d'Anney et de Genève (Aéroport International). Il compte 7 établissements membres depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016 :

- CHAL à Contamine sur Arve
- Hôpitaux du Léman à Thonon les Bains
- EPSM 74 à La Roche sur Foron
- Hôpital Local Dufresne Sommeiller à La Tour
- Hôpital Local Départemental de Reignier
- Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc à Sallanches
- Hôpital local Andrevetan

Le GHT Léman Mont Blanc souhaite constituer un service de santé au travail autonome au sein de son territoire.



## PRESENTATION DE L'ACTIVITE

Le rôle du médecin du travail consiste à assurer la surveillance de l'état de santé des personnels hospitaliers en fonction des risques et expositions professionnels, tout en réalisant les visites médicales réglementaires en santé au travail. Vous proposez, concevez et mettez en place des actions de prévention des risques professionnels (TMS, RPS,...). Le médecin du travail, est le conseiller de l'employeur, des travailleurs, des représentants du personnel.

Le médecin du travail développe et coordonne des actions en vue d'améliorer la qualité de vie au travail et de réduire la pénibilité.

## ATTENDUES DU MEDECIN DU TRAVAIL

Le médecin du travail dont le poste est à pourvoir assure la surveillance médicale des professionnels des hôpitaux du Pays du Mont Blanc et du Centre hospitalier Alpes Léman.

Le GHT Léman Mont Blanc souhaite étayer et atteindre l'autonomie du fonctionnement de son service de santé au travail.

Vous assurerez la surveillance médicale de manière partagée (50/50):

- des personnels du CHAL à Contamines sur Arve
- des personnels des Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc à Sallanches

Vous participez à l'animation des ressources dédiées à la santé au travail (IDEST, référent en ergonomie, assistante sociale, recrutement en cours d'un psychologue du travail...).

Des temps de concertations réguliers avec la Direction des Ressources Humaines de chaque établissement sont formalisés pour assurer le suivi des salariés nécessitant un accompagnement pour le maintien dans l'emploi. Vous participerez par ailleurs aux instances de dialogue social.

Le nombre de salariés dont le suivi est à organiser s'établit comme suit :

- CHAL : 1 600 salariés
- Hôpitaux du Mont-Blanc : 1 000 salariés

Pour postuler, vous devez être titulaire du diplôme de spécialité en médecine du travail (CES ou DES) ou d'une qualification en Médecin du travail d'un pays de la communauté européenne donnant une équivalence en droit français.

Inscription au Conseil National de l'Ordre des Médecins en France

**Poste à pourvoir dès que possible**

## VOUS SOUHAITEZ POSTULER ?

### Renseignements sur le poste, l'activité et le service :

Dr RAYBAUD, médecin du travail  
[araybaud@ch-alpes-leman.fr](mailto:araybaud@ch-alpes-leman.fr)

### Recrutement :

Mme DO VALE Lucia  
Directrice des Ressources Humaines  
CHAL  
[ldovale@ch-alpes-leman.fr](mailto:ldovale@ch-alpes-leman.fr)

### Recrutement :

Mr Antoine KEMPF  
Directeur des Ressources Humaines  
Hôpitaux du Mont-Blanc  
[A.Kempf@ch-sallanches-chamonix.fr](mailto:A.Kempf@ch-sallanches-chamonix.fr)